

3^e Comité de pilotage PTGE Vallée de la Drôme



COPIL PTGE Vallée de la Drôme : mai 2025

AEP et aménagement du territoire



VALIDATION DU CR DU 12/11/2024

Des modifications ?



AEP et aménagement du territoire

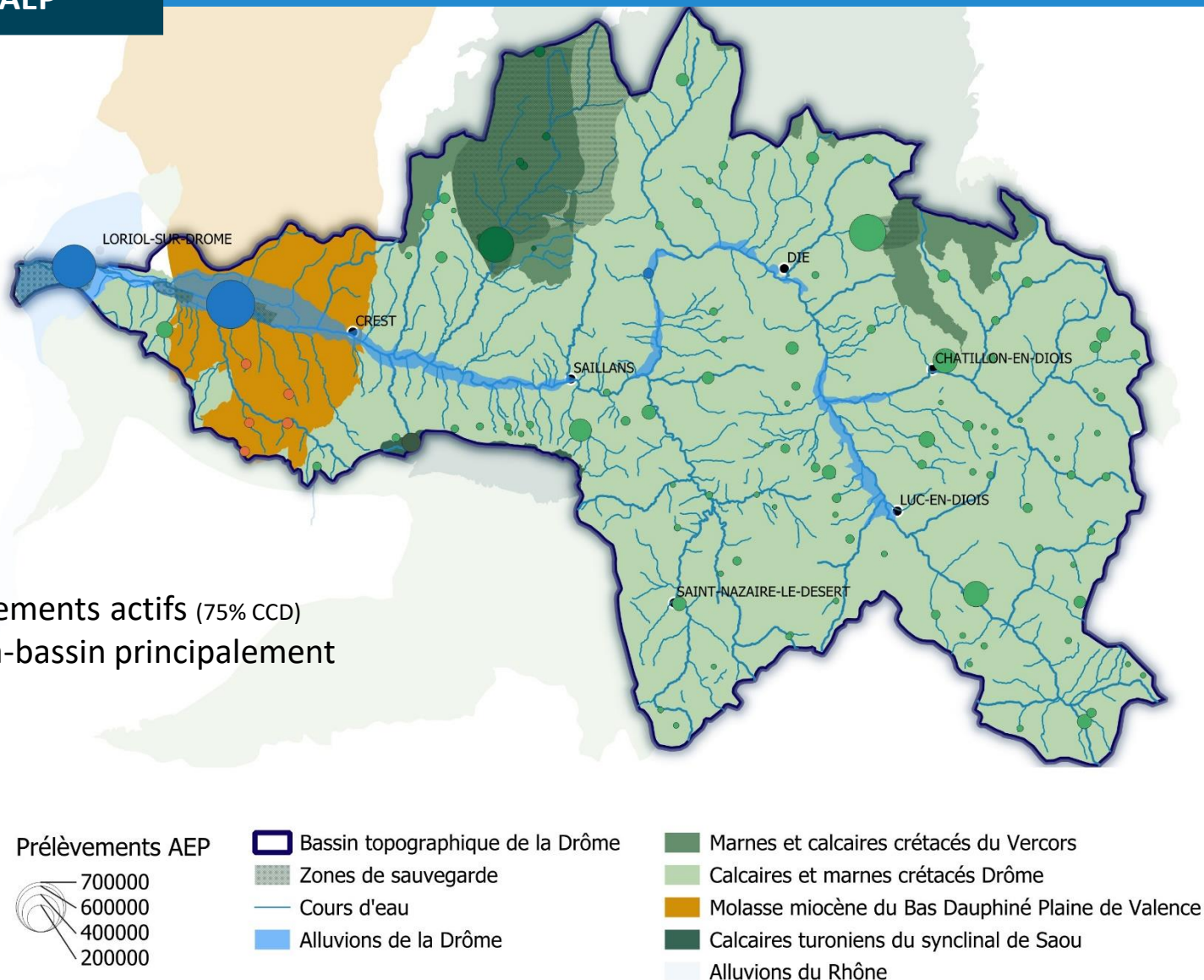
Constats et Enjeux



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

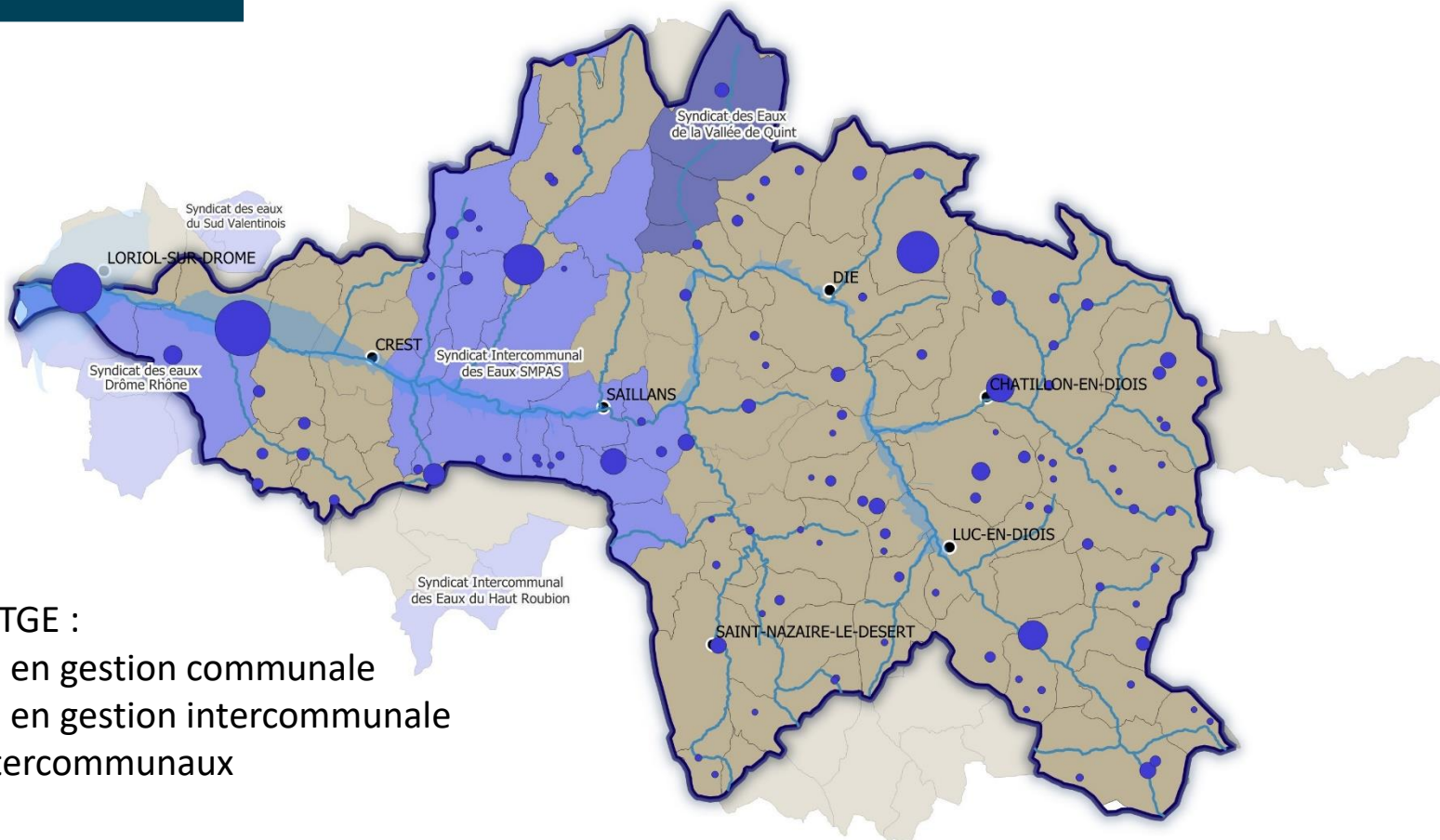
ORGANISATION AEP

4 Mm³ annuel
121 points de prélèvements actifs (75% CCD)
Interconnexions infra-bassin principalement



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

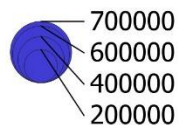
ORGANISATION AEP



Dans périmètre PTGE :

- 60 communes en gestion communale
- 20 communes en gestion intercommunale
- 3 syndicats intercommunaux

Prélèvements AEP



Alluvions de la Drôme

Cours d'eau

Bassin topographique de la Drôme

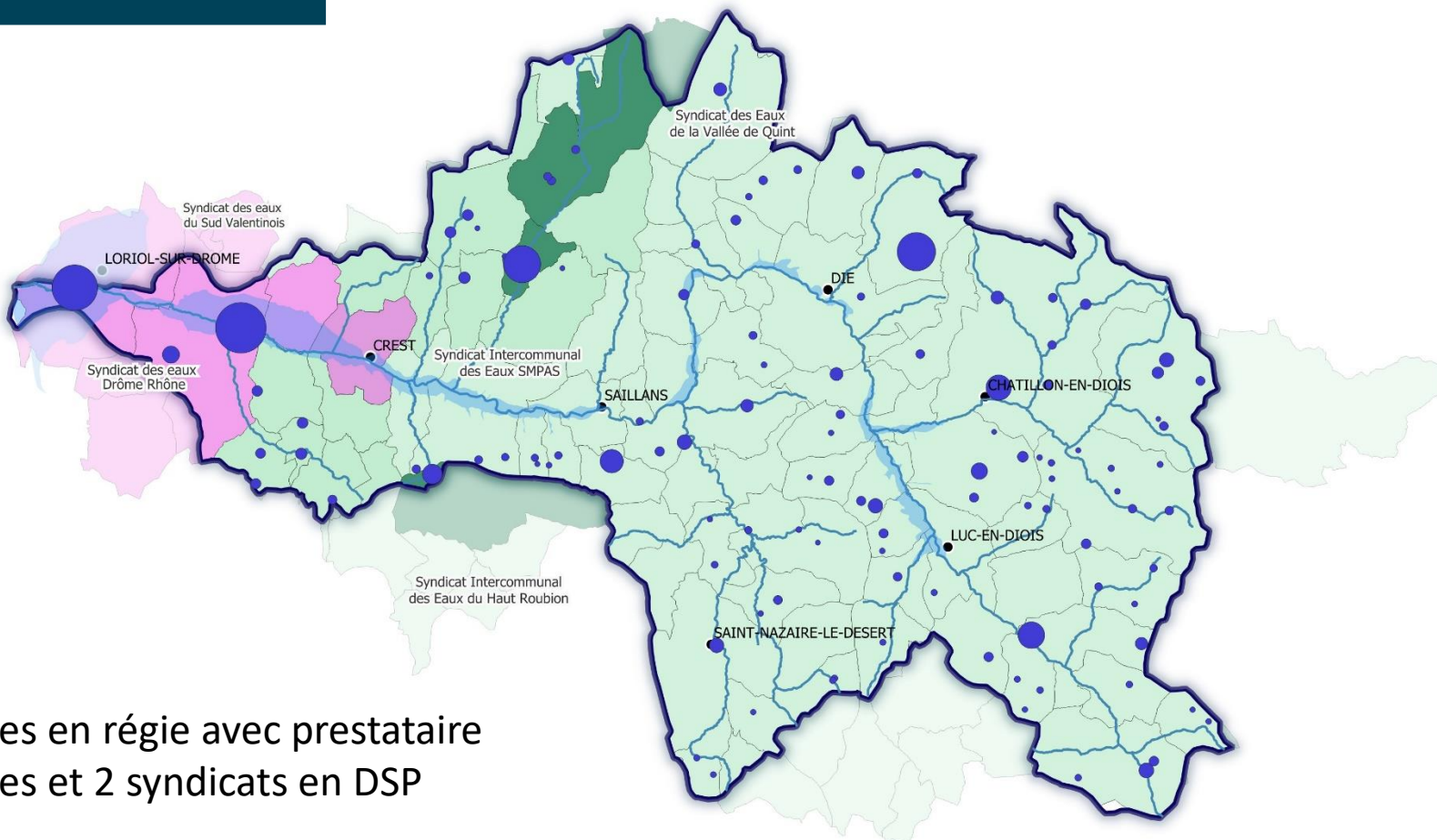
Exercice de la compétence AEP

Commune

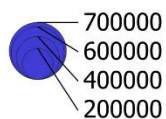
Intercommunale

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

ORGANISATION AEP



Prélèvements AEP



Alluvions de la Drôme

Cours d'eau

Bassin topographique de la Drôme

Mode de gestion AEP

Délégation

Régie

Régie avec prestataire

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

EVOLUTION FUTURE DE L'USAGE AEP

LE CLIMAT À HORIZON 2050



+ 1.6°C



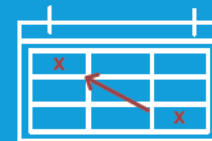
Evapotranspiration
+ 60 cm



Débits de juin à septembre



-20% à 30%



Etiages plus intenses et plus
précoces (3 semaines)

Eau potable & urbanisme

Une augmentation de la demande en eau comprise entre + **0,8 Mm³ (+16%)** et + **1,4 Mm³ (+27%)** pour l'AEP selon les projections d'augmentation de la population à l'horizon 2050

Une tendance **d'augmentation des prélèvements pour l'AEP** qui risque de se poursuivre engendrant **une pression accrue sur les milieux en période estivale**, à proximité des zones à plus forte densité de population, amplifiée par la fréquentation touristique

Des enjeux futurs pour l'assainissement liés à la réduction des débits et capacités d'autoépuration du milieu

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

OBJECTIFS GLOBAUX POUR ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Objectifs 2030, $\searrow$ prélèvements annuels

- Plan Eau National : - 10 % pour AEP
- Plan de bassin d'adaptation au changement climatique Rhône Méditerranée 2024-2030 : - 16% AEP

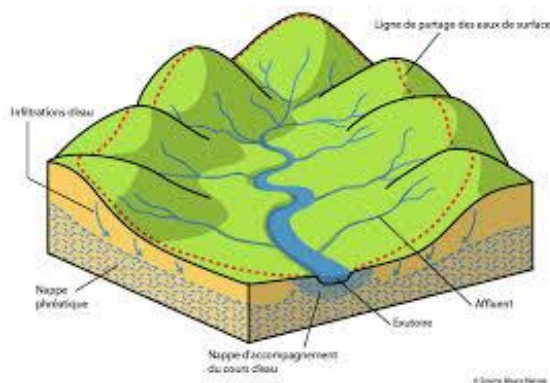
Année référence 2019

BV Drôme : -19% AEP en 2023

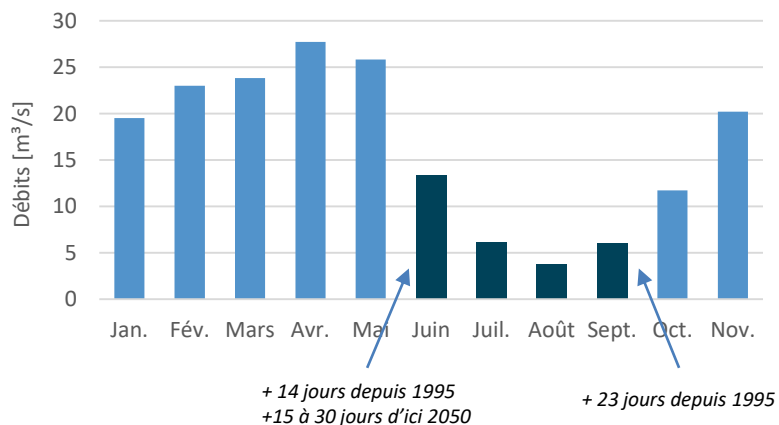
3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

OBJECTIFS LOCAUX POUR ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une période de basses eaux sous tension de juin à septembre



Hydrogramme de la Drôme à Saillans
Période de référence 1966-2025

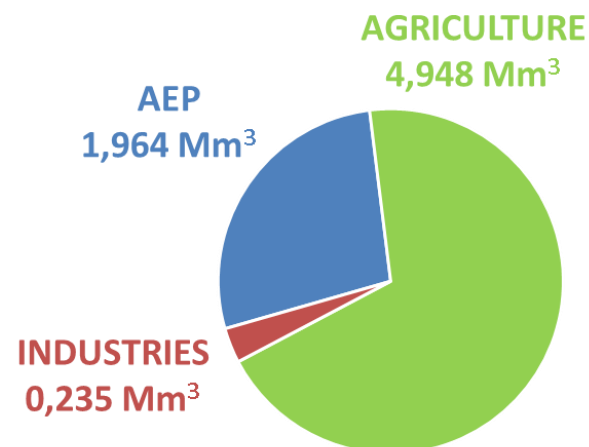


➤ Outils : volumes prélevables 2013

Calés sur hydrologie 2006-2009

Débits moyens estivaux : -24% depuis 2009 // -27% d'ici 2050

➤ Trajectoires 2050 : -10% puis -20% VMP



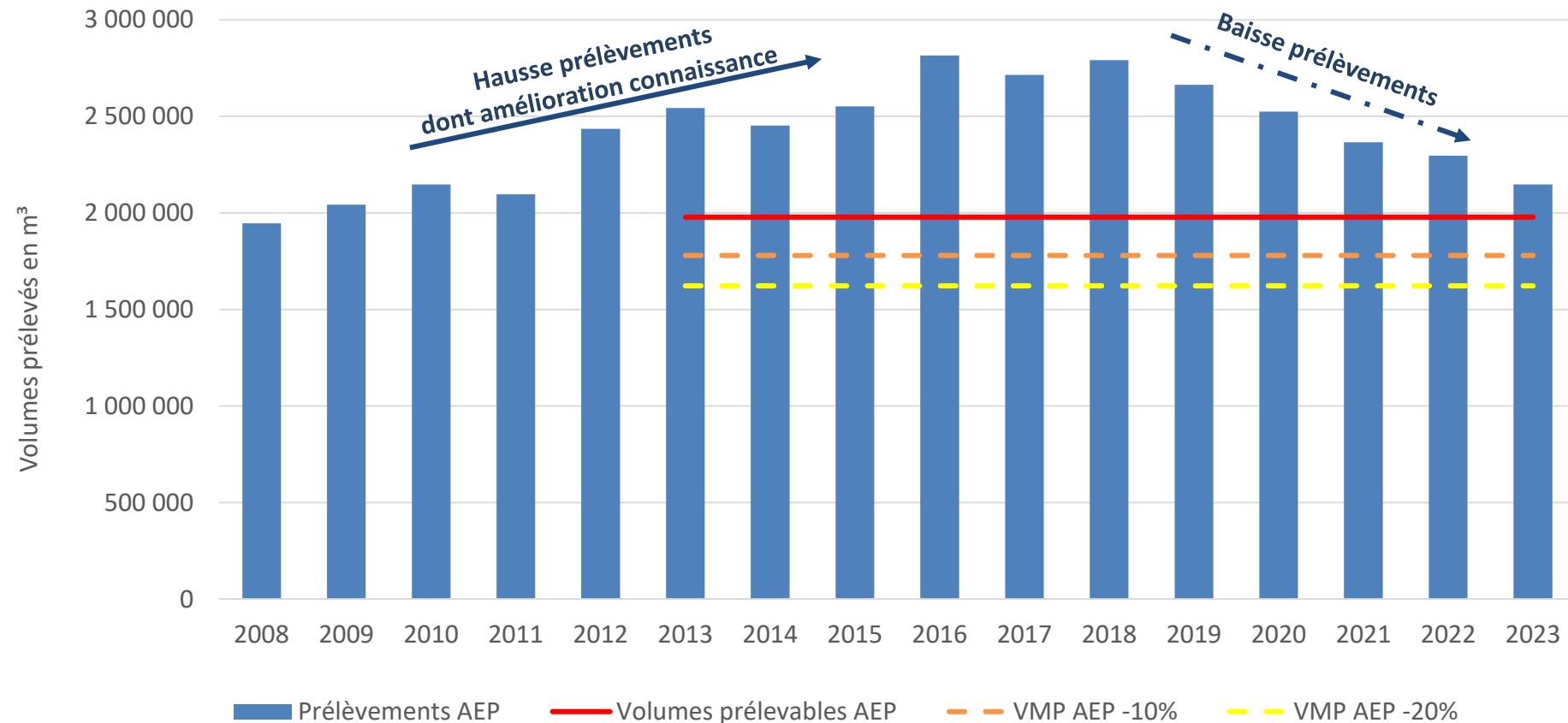
Volumes prélevables notifiés par le Préfet de bassin en 2013

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

EVOLUTION DES PRELEVEMENTS 2010-2023

En 2023, dépassement de 9% des VMP (170 000 m³)
dépassement max. en 2016 de 42%

Evolution des prélèvements du 1^{er} juin au 15 septembre du secteur AEP dans le bassin de la Drôme
source : base de données redevance AERMC



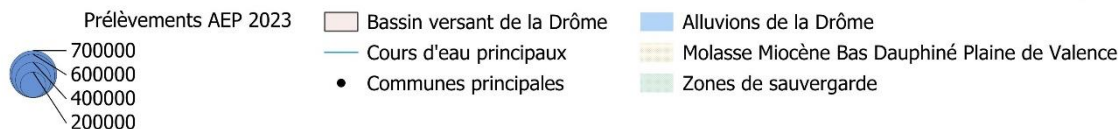
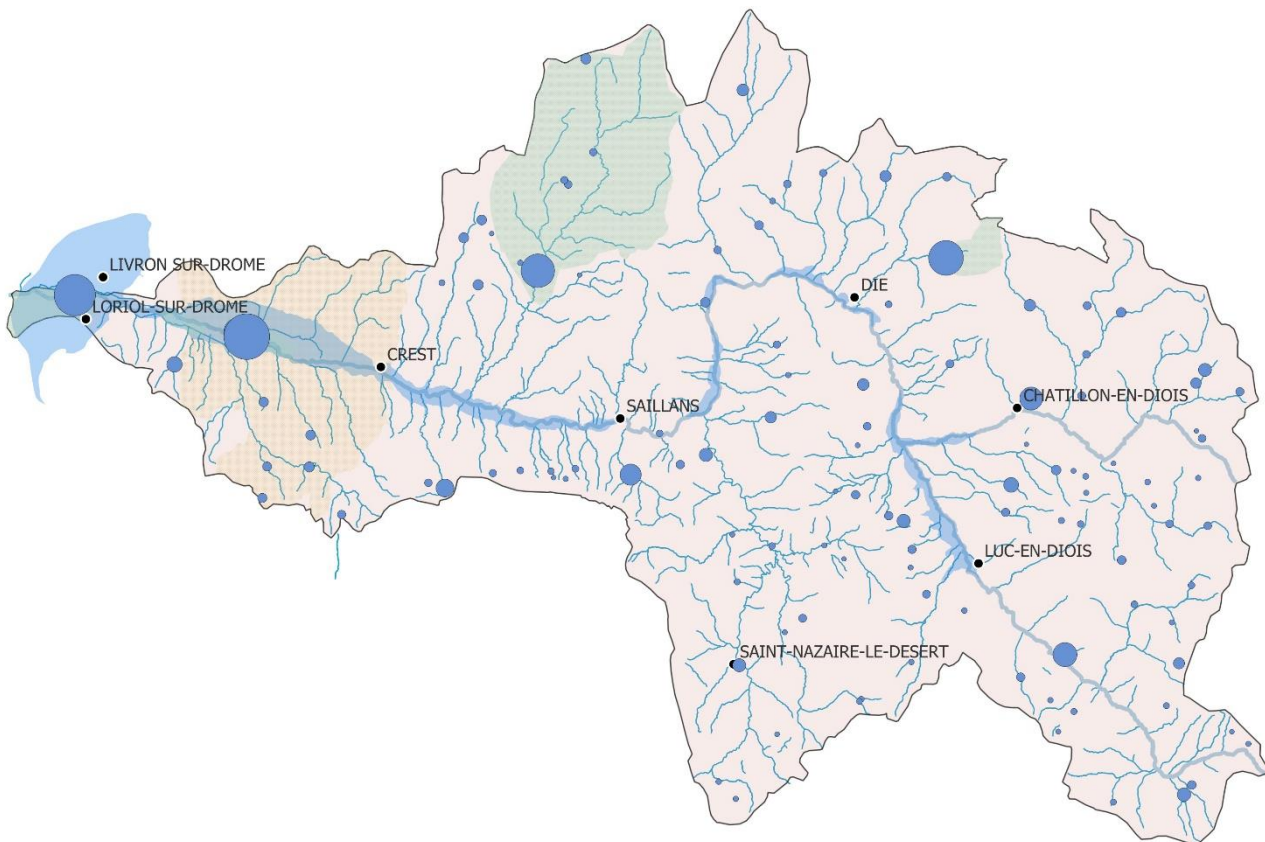
3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

BILAN 10 ANS DE PGRE

Bilan rapide de 10 ans de PGRE sur le volet AEP

Cibles AEP :

337 000 m³ à économiser
> 10 M€



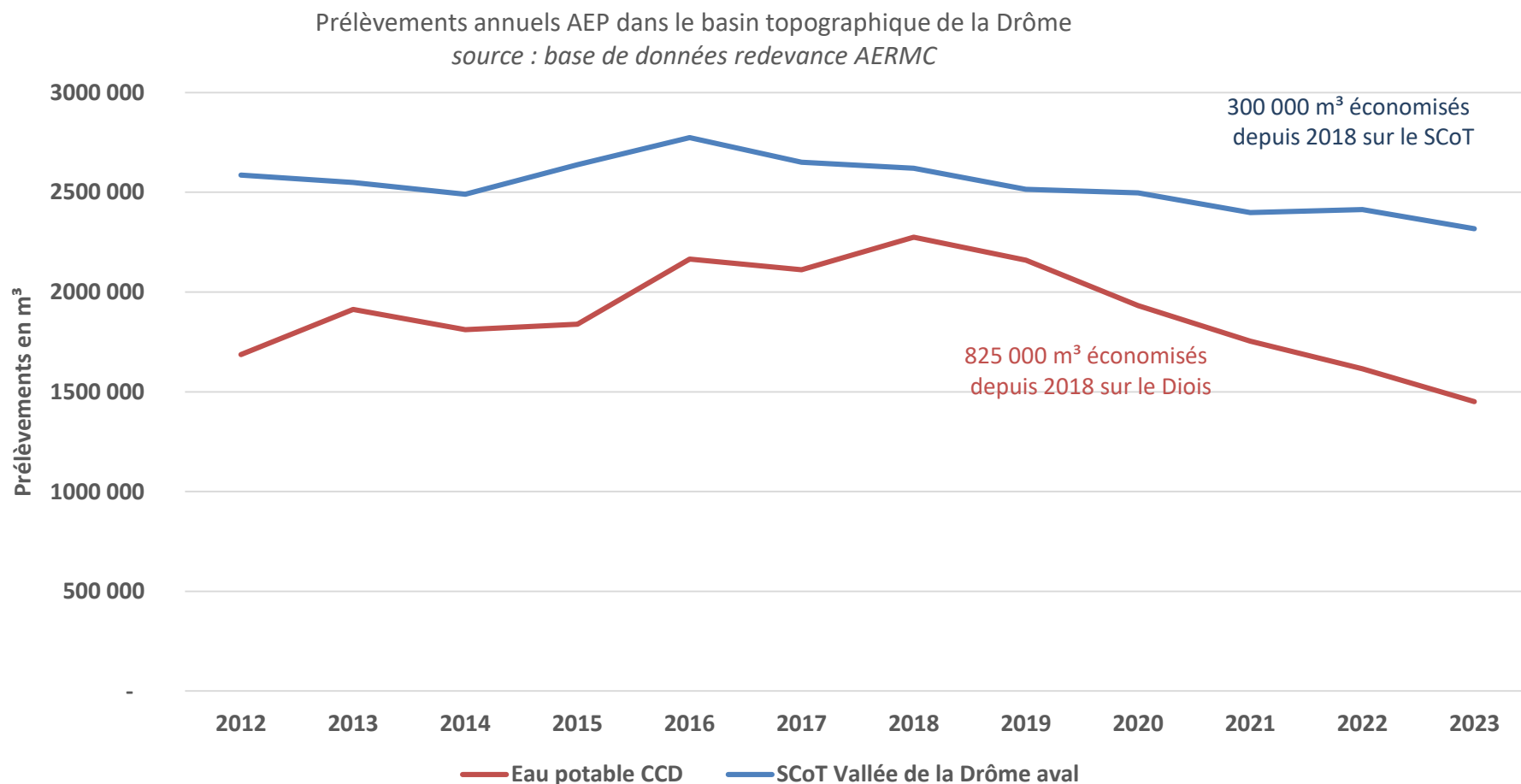
AEP

- Connaissance
- Rendements de réseaux
- Substitution des prélèvements en nappe à l'étiage
- Sensibilisation
- Forages individuels
- Etudier le karst de la Gervanne

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

ECONOMIES D'EAU REALISEES

➤ 1,1 Mm³ économisés en 10 ans
dont 640 000 m³ à l'étiage



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

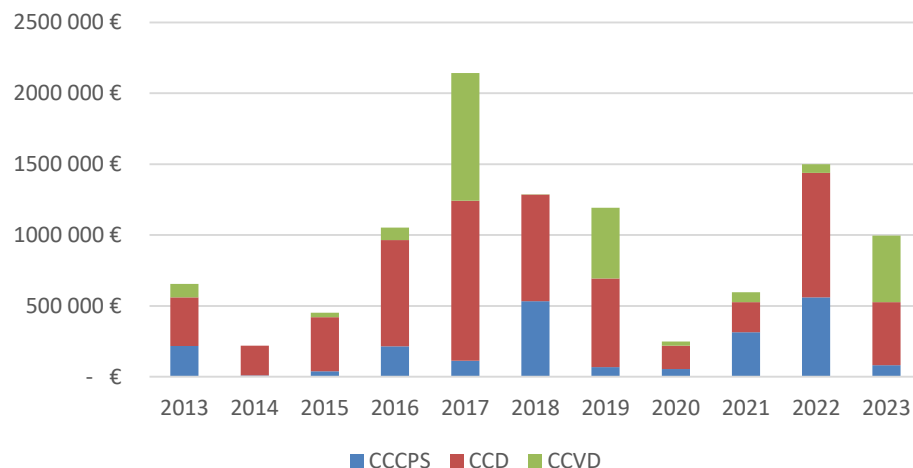
BILAN DES FINANCEMENTS

Focus sur les financements sur le bassin 2013-2023

Aides apportées AEP	Nb opérations AEP	Volume annuel économisé
10,4 M€	> 300	717 029

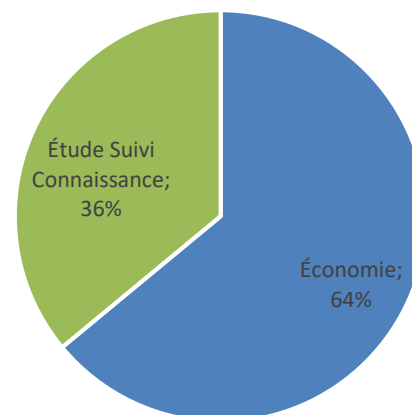
- Dont AERMC : 102 opérations pour 4,9 M€
- Dont CD26 : 253 opérations pour 5,4 M€
- *Non évalué Aides de l'Etat*

10 M€ de subventions CD26 & AERMC 2013-2023



CCCPS	CCD	CCVD
2 205 545 €	5 887 387 €	2 250 671 €

Répartition des financements AEP 2013-2023 CD26 et AERMC



CONCLUSION - TRANSITION

- ✓ **Trajectoire d'adaptation engagée pour l'usage AEP**
- ✓ **Des efforts réalisés par les acteurs de l'AEP**
- ✓ **Des efforts importants à poursuivre pour assurer un développement Eau –compatible (respect VP et de leur trajectoire d'ici 2040 et 2050)**

Enjeu majeur pour l'AEP : la sobriété

- Economies d'eau recherchées avant compteur / post compteur
- Changement de pratiques et équipements

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

TEMOIGNAGE SMPAS

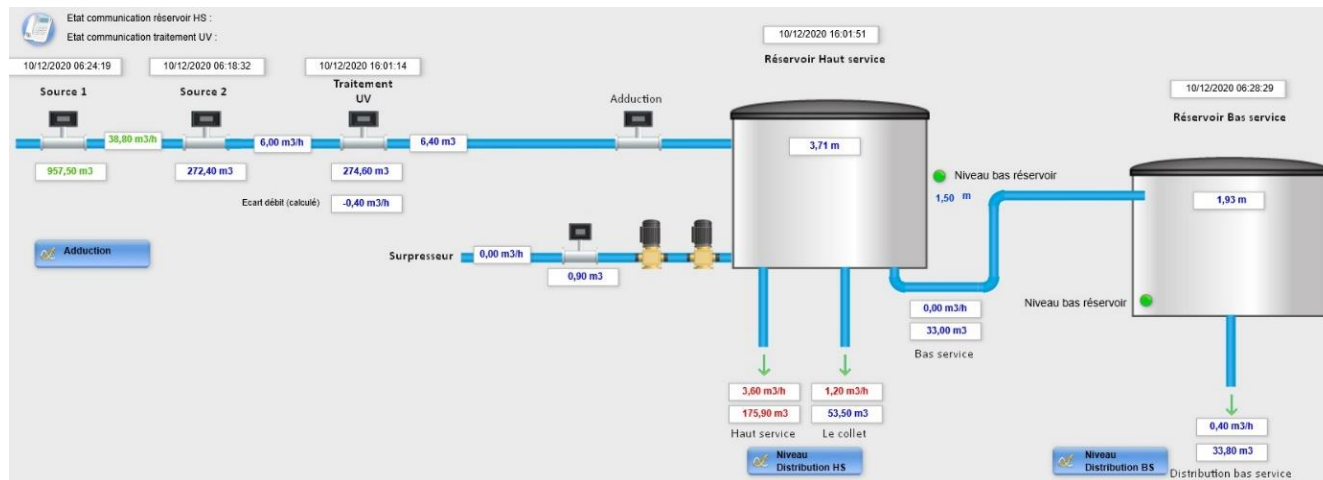




Retour d'expérience Télégestion et Recherche de Fuite

-

Syndicat SMPAS



Source			
UD Chapeaux			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Niveau	2,08 m		
Cpt adduction		9,20 m ³ /h	216,07 m ³
Cpt distribution		0,20 m ³ /h	11,27 m ³
UD Brunel			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Niveau Brunel	1,23 m	4,40 m ³ /h	
Cpt distri Brunel		0,06 m ³ /h	12,19 m ³
Niveau Emery	1,75 m	0,40 m ³ /h	
Cpt pompage Les Bernards	0,82 m		5,50 m ³
Cpt antenne DN40		0,00 m ³ /h	3,62 m ³
Niveau Puyjovent	2,00 m		
Cpt distri Puyjovent		0,06 m ³ /h	6,82 m ³
UD PDL/Echelette			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Niveau Echelette	2,09 m		
Cpt adduction Echelette		0,80 m ³ /h	7,70 m ³
Cpt Distribution Echelette		0,00 m ³ /h	7,00 m ³
Cpt jury		0,00 m ³ /h	0,01 m ³
UD Combeplane			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Cpt Roche	11,60 m ³ /h	8,00 m ³ /h	233,30 m ³
Niveau Combeplane	3,47 m	9,80 m ³ /h	224,80 m ³
Cpt distri		4,80 m ³ /h	490,50 m ³
Cpt Esplanade		0,10 m ³ /h	16,65 m ³
Cpt Aouste Est		0,26 m ³ /h	56,23 m ³
Cpt Aouste Ouest		1,24 m ³ /h	85,84 m ³

Drôme-Gervanne			
UD DG/SMPA			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Niveau Captage	15,00 m		
Dém pompe /1 (Ppe vide 1)	43,00 fois	0,76 Heures	
Dém pompe /2 (Ppe vide 2)	43,00 fois	0,75 Heures	
Station DG		12,00 m ³ /h	825,00 m ³
Niveau Chantemerle	1,11 m		0,00 m ³
Cpt Beaufort		0,23 m ³ /h	7,00 m ³
Cpt Montclar		0,65 m ³ /h	33,90 m ³
Cpt Suze		0,21 m ³ /h	5,00 m ³
Cpt Berthais		0,96 m ³ /h	38,36 m ³
Cpt MB+PLC		6,80 m ³ /h	341,80 m ³
Cpt MB est / Charsac		2,00 m ³ /h	106,70 m ³
Cpt Jobert (Blacons Ouest)		2,40 m ³ /h	124,20 m ³
Cpt Chambert (PLC)		0,48 m ³ /h	18,53 m ³
Cpt PLC Village		1,01 m ³ /h	65,97 m ³
Cpt Aouste		2,80 m ³ /h	259,70 m ³
Cpt ZA Vicat		0,00 m ³ /h	2,00 m ³
Cpt ZA Condomine		1,60 m ³ /h	82,70 m ³
Cpt Aouste Nord		0,09 m ³ /h	70,67 m ³
Cpt secours Combeplane		20,80 m ³ /h	120,50 m ³
Cpt Crest		0,00 m ³ /h	112,00 m ³

Rendement SMEDG 96,70 % Rendement SMPA 66,51 %

Rendement Saillans 66,79 %



UD Mirabel			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Cpt Pompage La Plaine			41,81 m ³
Niveau R. MB	0,76 m		
Cpt distri MB		0,98 m ³ /h	25,55 m ³
Cpt Refoul Vieux MB			3,01 m ³
Niveau R.Vieux MB	1,40 m	0,06 m ³ /h	3,87 m ³
UD Charsac			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Niveau Nichon	1,88 m	0,91 m ³ /h	3,70 m ³
Cpt Nichon		0,00 m ³ /h	
Cpt Charsac	11 fois 12	0,00 m ³ /h	1,81 m ³
UD Pompage la Sye			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Pompage la Sye			33,00 m ³
Niveau R.Arras	3,12 m		
Cpt 1 distri (add/distri)		0,00 m ³ /h	15,00 m ³
Cpt 2 distri (distri Arras)		0,00 m ³ /h	15,00 m ³
Niveau Rebuffat	2,00 m	0,05 m ³ /h	3,90 m ³
SAILLANS			
UD SOURCES			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Source 1		38,89 m ³ /h	957,50 m ³
Source 2		6,00 m ³ /h	272,40 m ³
Traitement UV	116,15 w/m ²	6,00 m ³ /h	274,60 m ³
Réservoirs			
Ouvrage	(m)	débit fuite nuit	(m ³ /j)
Haut service	3,71 m		
Cpt Haut service		3,60 m ³ /h	175,90 m ³
Cpt Bas service		0,00 m ³ /h	33,00 m ³
Cpt Le collet		1,20 m ³ /h	53,50 m ³
Cpt surpresseur		0,00 m ³ /h	0,90 m ³
Rac service	1,93 m	0,40 m ³ /h	33,80 m ³

Chiffres clefs :

60 lignes de suivi par télécommunication (Cuivre ou GSM)

Coût des travaux de pose compteur et sectorisation = Regard Compteur /
Vannes / Regard hydrophone

	Coût travaux	Coût Télégestion	Coût global	Autofinancement 20%
Mirabel/Piégros/Aouste	230 000 €	70 000 €	300 000 €	60 000 €
Saillans	128 692 €	21 308 €	150 000 €	30 000 €
Montclar	38 000 €	12 000 €	50 000 €	10 000 €
Total	396 692 €	103 308 €	500 000 €	100 000 €

Coût Télécom = 2200 €/an forfait MtoM soit 37 €/an/point + PC de surveillance ;
Coût maintenance = 700 €/an (pannes et modifications diverses), soit
12€/an/point.

Apport sur la gestion des Fuites :

- Gain de temps sur pré localisation (tronçons < 1 km) ;
- Outil de décision sur la priorisation des recherches à faire (volume de fuite, secteur de fuite plus ou moins sensible, vitesse d'apparition de la fuite, difficulté de recherche de fuite, ...) ;
- Entre 38% et 45% des fuites détectées et trouvées grâce à la télégestion sans compter les fuites recherchées et non trouvées intégrées au PPI. Les autres sont détectées par de l'eau visible en surface.

Difficultés observées :

- Avec 60 lignes, il faut prendre le temps de tout suivre régulièrement ;
- Le matériel vieillissant, la maintenance pour maintenir le parc en état est assez technique et prend du temps. Une connaissance électromécanique est un plus ;
- L'évolution très rapide des modes de communication oblige à réinvestir et à remplacer du matériel récent (arrêt du réseau cuivre, arrêt du réseau 2G, norme de chiffrement des données,...). Le remplacement n'est pas subventionné.

Organisation

- 4 agents techniques, tous formés à la recherche de fuites, pas d'agent dédié.
- 1 agent responsable du suivi hebdomadaire des secteurs fuyards ;
- Le matériel de recherche de fuites est composé de :
 - Une valise de 8 corrélateurs acoustiques aimantés = 12 000€ ;
 - Une valise de 3 corrélateurs acoustiques hydrophones ;
 - Un inducteur électromagnétique et un système de détection électromagnétique ;
 - Une aiguille de traçage avec un microphone sur la sonde ;
 - Un micro d'écoute au sol.

Etapes :

Première Etape, hebdomadaire :

Liste des secteurs où une fuite en cours est suspectée (débit nocturne) et priorisation en fonction :

- De la taille de la fuite en m³/h ;
- Du type de matériaux et du linéaire : c-à-d de la facilité à trouver la fuite : Fonte/PVC ;
- Des secteurs où la ressource en eau est limitée en été.

En ce moment, environ 15 fuites possibles en cours entre 0,5m³/h et 4 m³/h,

Ensuite il est organisé :

- La sectorisation de jour ou de nuit -2 personnes (manœuvre de vannes et suivi du débit minimal atteint sur un compteur de sectorisation) ;
- La corrélation acoustique – 1 personne ;
- La confirmation par écoute au sol – 1 personne ;
- La réparation.

Si la recherche de fuite échoue :

- Vérification visuelle des regards compteurs abonnés dans la zone suspectée pour vérifier que la fuite n'est pas après compteur ;
- Parcourir le tracé de la canalisation à pied en espérant trouver une zone plus humide ou bien entendre un bruit suspect ;

Retour d'expérience :

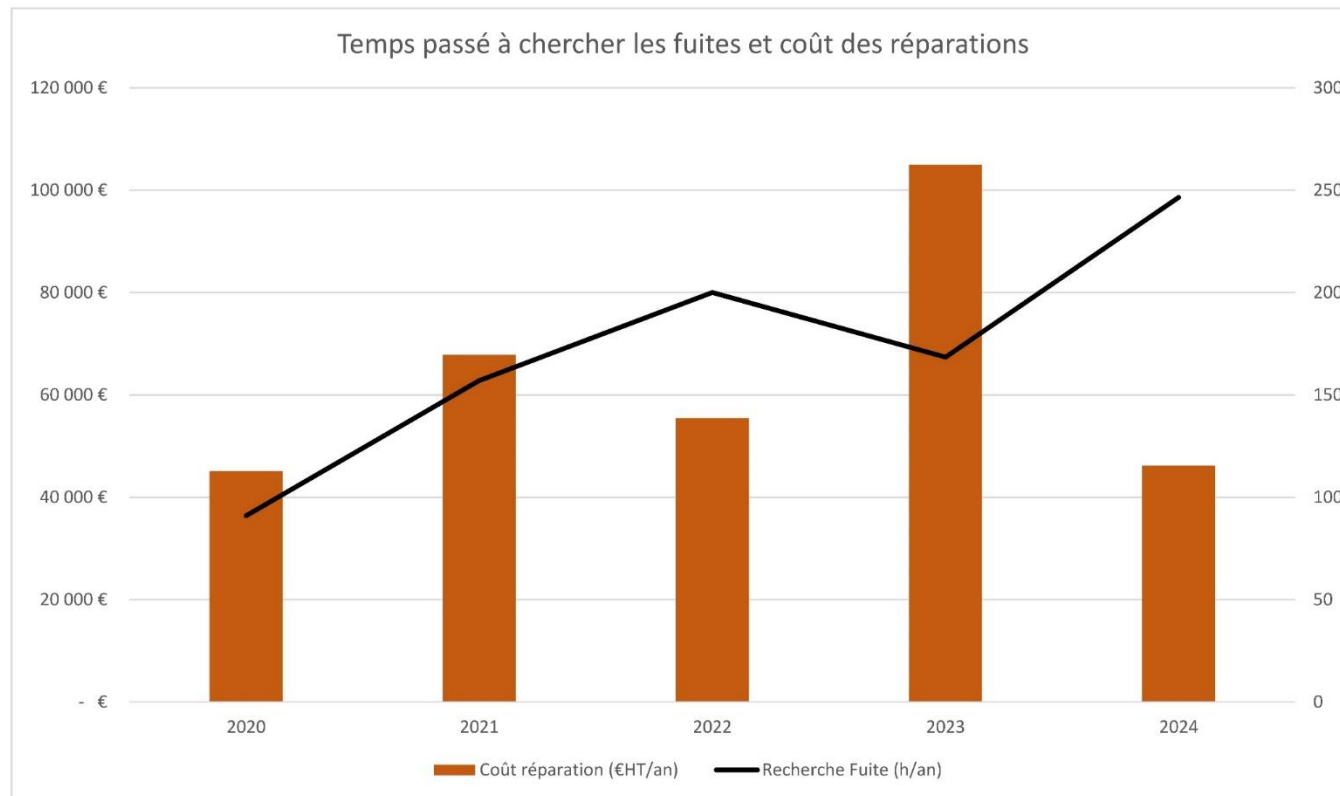
Fuites plutôt faciles à trouver sur la fonte, difficile sur le PVC, très difficile sur les branchements longs dont le compteur est dans les maisons.

Temps agents en recherche de fuite : 200 h/an en moyenne – dont 30% de nuit.

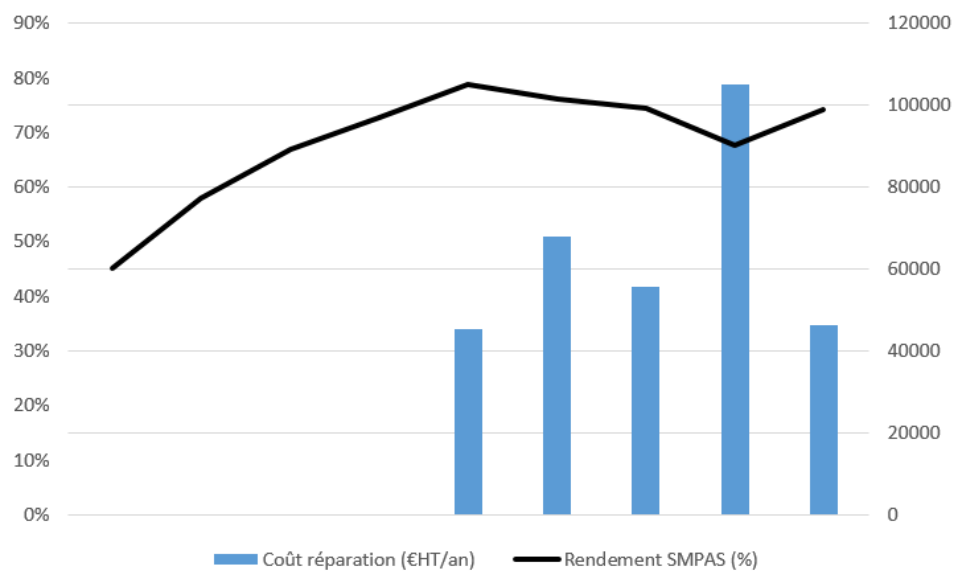
Environ 30 fuites/an pour 65k€/an. Coût et nombre indépendant de la taille du réseau. Apparition des fuites bien souvent après un long épisode sec puis un épisode très humide. Des années il n'y a que des fuites faciles et d'autres que des fuites introuvables. D'autres années beaucoup de Routes Départementales, d'autres sous les champs etc.

Rendement gagné : rapide jusqu'à 70%. Pour rester entre 70% et 80% l'effort est soutenu. Dépasser 80% paraît très improbable pour ce type de réseau rural riche en PVC et très étendu. L'indice linéaire de perte (ILP) en m³/j/km est pertinent sur certain secteur.

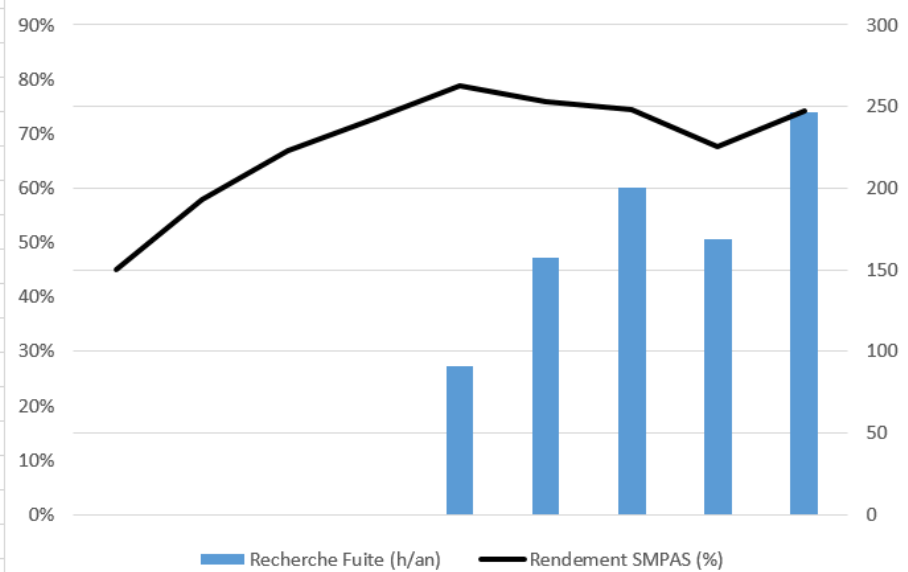
Dans le cas des fuites introuvables ou trop récurrentes, le SIG est précieux pour donner une carte du nombre de fuite et du volume de fuite en cours afin de prioriser les renouvellements de tronçons.

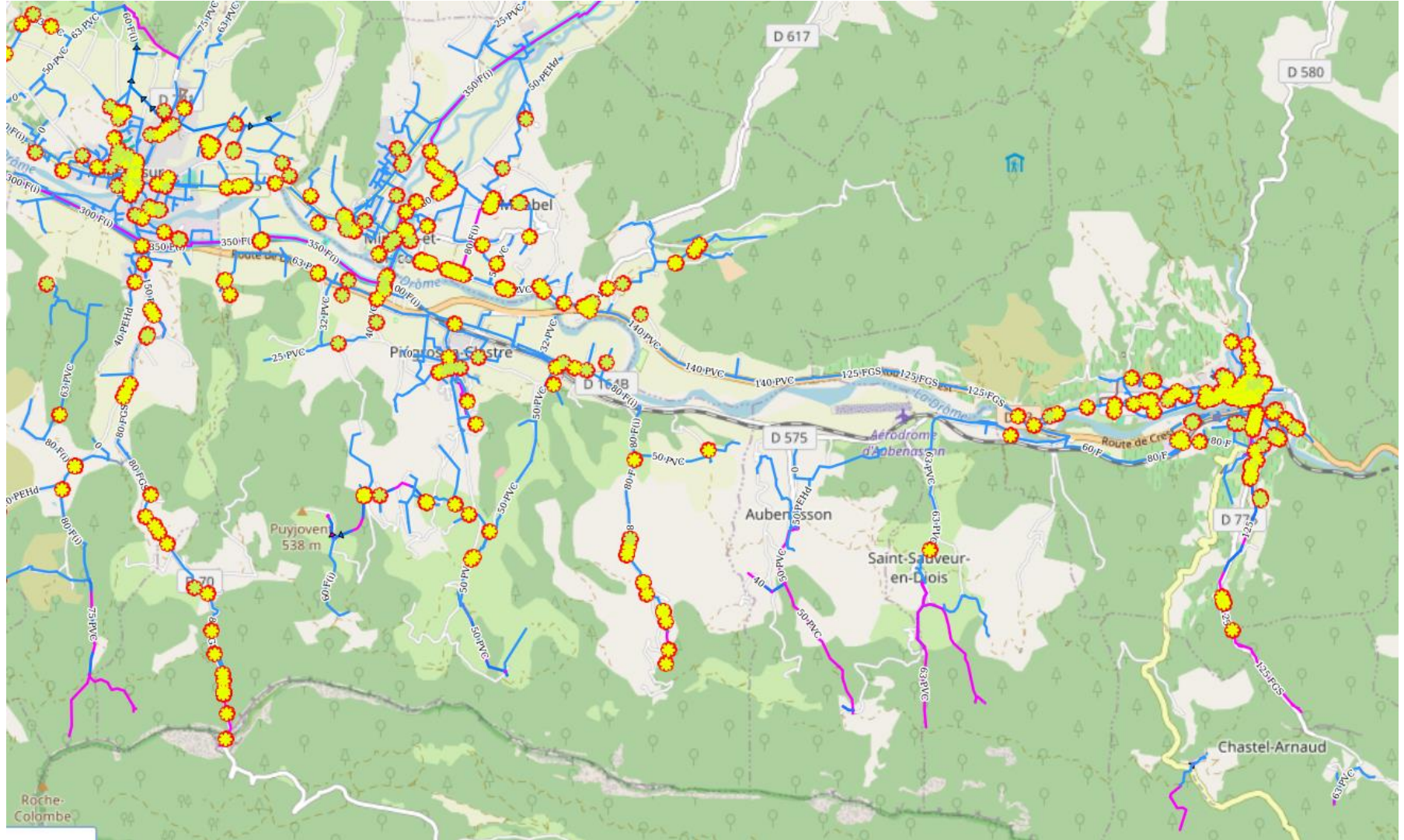


Rendement Vs Investissement



Rendement Vs temps recherche







3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

CONSTATS - ENJEUX

Des questions ?



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

LES SOLUTIONS POUR L'AVENIR

LA STRATEGIE ET LES REPONSES DU TERRITOIRE



VALIDEE EN CLE EN JUIN 24

4 AXES PRIORITAIRES

UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION
BASÉE SUR 4 AXES PRIORITAIRES



1

AXE #1

La sobriété



2

AXE #2

La résilience



3

AXE #3

Le partage



4

AXE #4

Le stockage



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME



HORIZON 2050

Pour l'AEP & Urbanisme, des engagements validés :

- Poursuivre l'**amélioration des connaissances de tous les prélèvements** et des volumes en jeu et mesurer les efforts de sobriété de chacun
- Développer, au maximum et pour tous les usages, les **solutions de réductions de consommation** (kits hydroéconomes, récupération des eaux pluviales, matériels performants d'irrigation, etc.)
- Assurer l'**adéquation bilan besoin-ressource**, tout en incorporant les résultats du diagnostic SAGE Drôme 2050 dans les réflexions et pour tous projets d'aménagements
- S'assurer que les documents d'aménagement du territoire aient systématiquement une **composante « résilience »** ; - Développer des actions de **désimperméabilisation en milieu urbain**

Rendre concret tous ces engagements

1

AXE #1

La sobriété



2

AXE #2

La résilience



3

AXE #3

Le partage



4

AXE #4

Le stockage



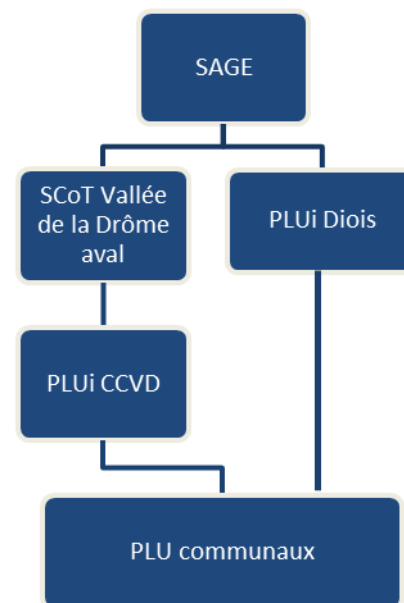
3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

OBJECTIFS LOCAUX POUR ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le cadre du nouveau SAGE envisagé :

- Adapter toute l'année les politiques de développement aux ressources disponibles
- Préserver les ressources stratégiques en eau
- Poursuivre la baisse de la pression de prélèvements en période estivale / vigilance hors étiage
- Suivre, évaluer pour réajuster collectivement au besoin / base trajectoire développement eau - compatible

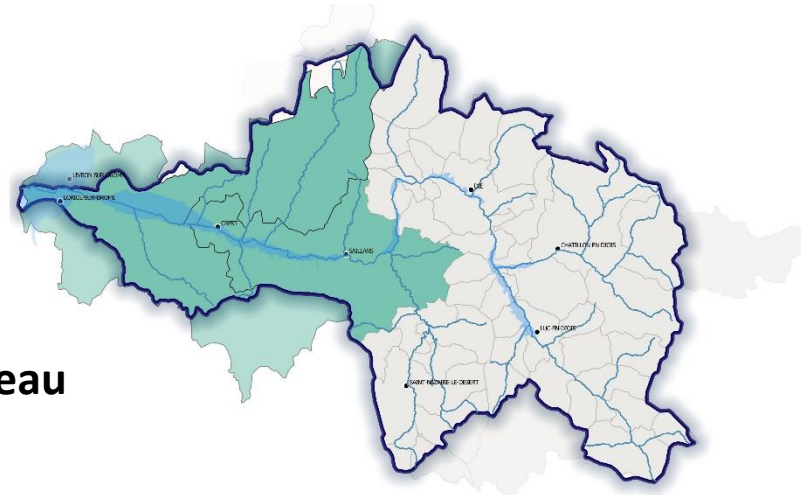
Hierarchie des normes



Territoire SCoT vallée de la Drôme aval

18 gestion communale

16 communes en gestion intercommunale



Objectif 3.2 : Protéger et économiser la ressource en eau

Bilan besoins – ressources : Plan d'action 2023-2040

- Evaluation des besoins futures en eau avec 1% d'accroissement annuel moyen
- 6 volets - chiffré et phasé : (19-21 M€)
 - Amélioration de la connaissances (0,25M€)
 - Economies d'eau (sensibilisation 0,06M€ - 0,1Mm³, conso. unitaire 1,7M€ - 0,15Mm³, tarification 0,024Mm³ et diminution fuites 15M€ - 0,012Mm³)
 - Substitution (0,15Mm³)
 - Etude du potentiel de mobilisation de nouvelles ressources (0,7M€)
 - Sécurisation de l'approvisionnement et de la qualité

→ intégré dans le PTGE

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

COMPATIBILITE SAGE – DOCUMENTS D'URBANISME

Territoire du Diois

Commission Eau depuis 2016 - 45 communes signataires

- 82 points de prélèvements actifs
- 1 syndicat intercommunal de la vallée de Quint



Vision locale et partagée des enjeux - Dynamique d'acteurs en place

Mutualisation de certains services – mise en place d'une charte

PLUi en élaboration

AXE 1 : Accueillir de manière « équilibrée » une population à l'année

Dimensionner le développement au regard de la ressource en eau disponible et des capacités d'investissement public

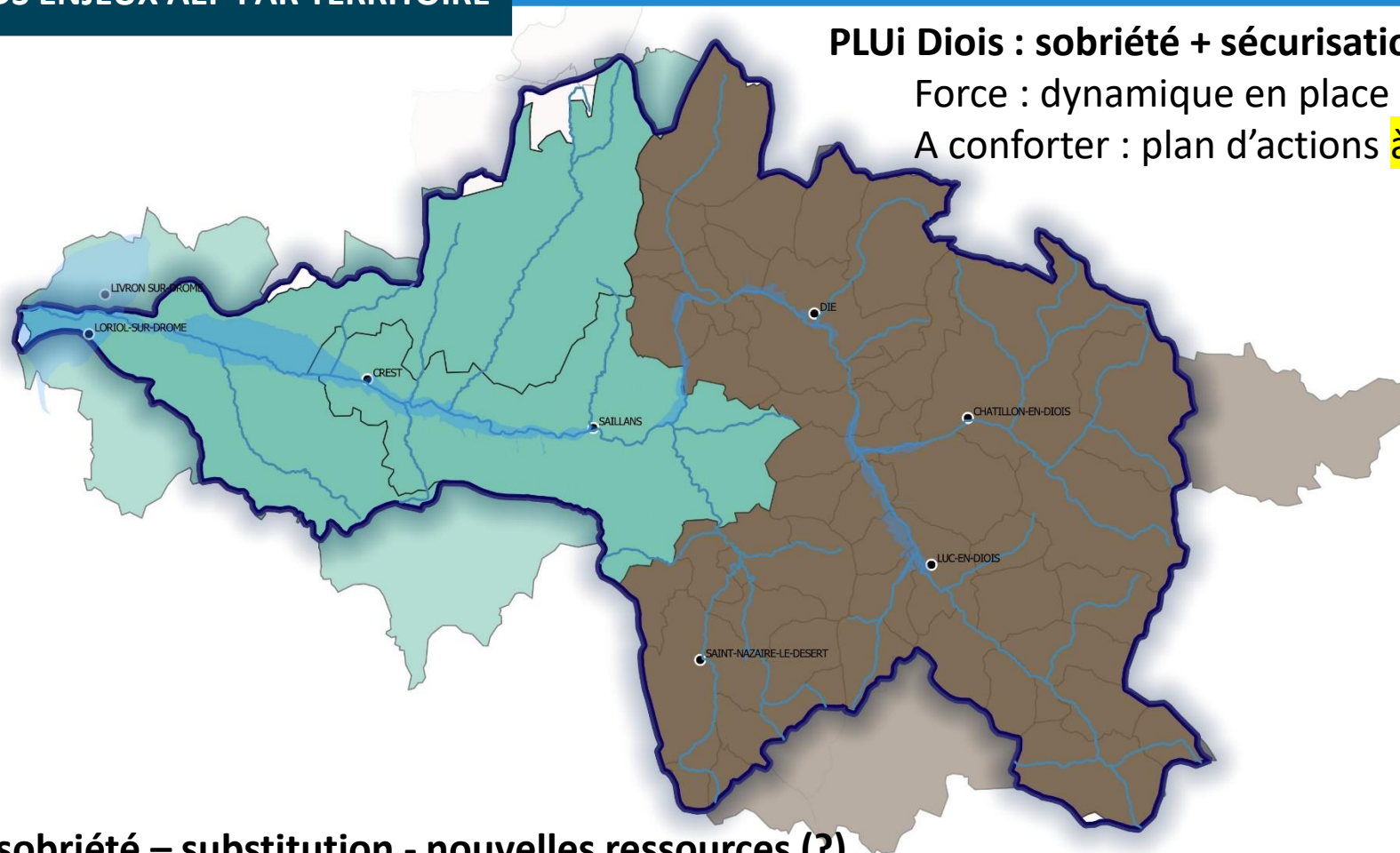
3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

GRANDS ENJEUX AEP PAR TERRITOIRE

PLUi Diois : sobriété + sécurisation

Force : dynamique en place

A conforter : plan d'actions **à valider**



SCoT : sobriété – substitution - nouvelles ressources (?)

Force : plan d'action finalisé

A conforter : organisation – dynamique



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

QUESTIONS



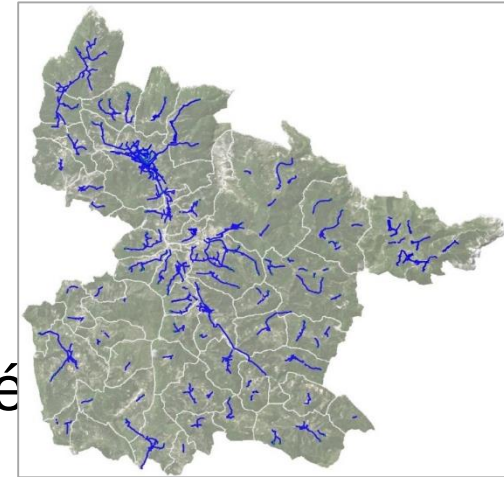


Copil PTGE

13 mai 2025

Contexte Diois

- ~ Hyper-rural : 12 000 habitants sur 50 communes
- ~ Tourisme/Agriculture comme principale activité économique, 37% de résidences secondaires
- Micro-régies communales de l'eau : 47 services (41 sur le bassin Drôme) pour 9700 abonnés (8600 Drôme)
- Un patrimoine important : 95 réseaux (79 Drôme) et 122 sources (105 Drôme)
- Gestion de proximité avec beaucoup de bénévolat



Historique de la mutualisation

- ~ Fin 2016 : création d'un service mutualisé et d'une commission intercommunale, régulière et très fréquentée (30-35 communes présentes)
- ~ 2016-2018 : 1^{er} contrat de progrès, financement d'une animation pour accompagner les communes à la mise en conformité (compteurs de prélèvement, inventaire patrimonial, schémas directeurs)
- ~ 2019-2022 : 2^{ème} contrat de progrès (1^{er} contrat ZRR), financement de travaux des communes coordonnés par la CCD (études, eau, assainissement)
- ~ 2023 : adoption d'une charte de coopération (pré-transfert), signée par 45 communes

Résultats

- ~ Connaissance - Création et maintien d'un « observatoire des services »
 - 37 schémas directeurs (69 réseaux, 97% des abonnés) (reste 9 communes soit 356 abonnés)
 - 30 carnets de vannages complets
 - 90 réseaux numérisés sous SIG intercommunal (reste 6 communes soit 164 abonnés)
- ~ Equipement et investissement des communes :
 - Pose de tous les compteurs de prélèvement, et relève régulière
 - Pose des compteurs individuels sur 13 communes (reste 5 communes, avec pose prévue)
 - 10 millions € de travaux entre 2019 et 2023 (pour 40 communes)
- ~ Animation et mise en place de pratiques communes :
 - Fiabilisation de la connaissance des volumes et du calcul du rendement (déclaration prélèvement mutualisée, recensement points d'eaux communaux...)
 - + d'1 million de m³ économisés depuis 2018 dont 845 000m³ sur le bassin de la Drôme
 - Outils communs : règlement de service, travail sur le tarif et le budget, guide des élus...

2018



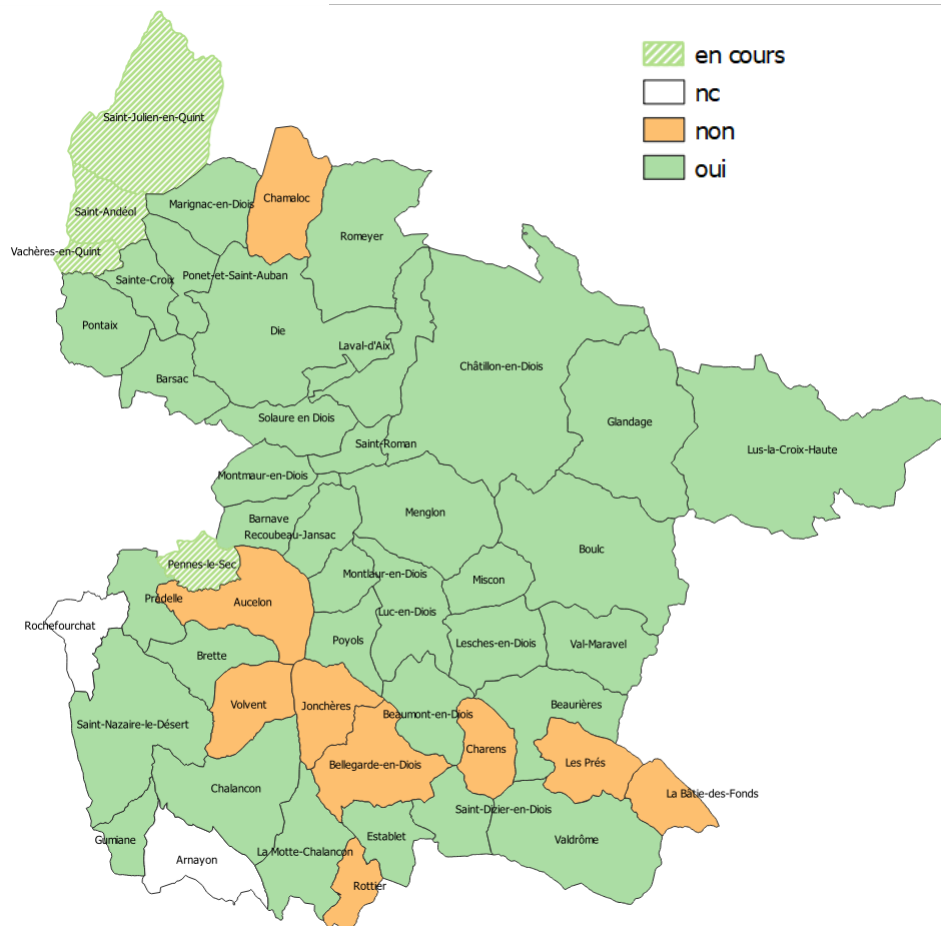
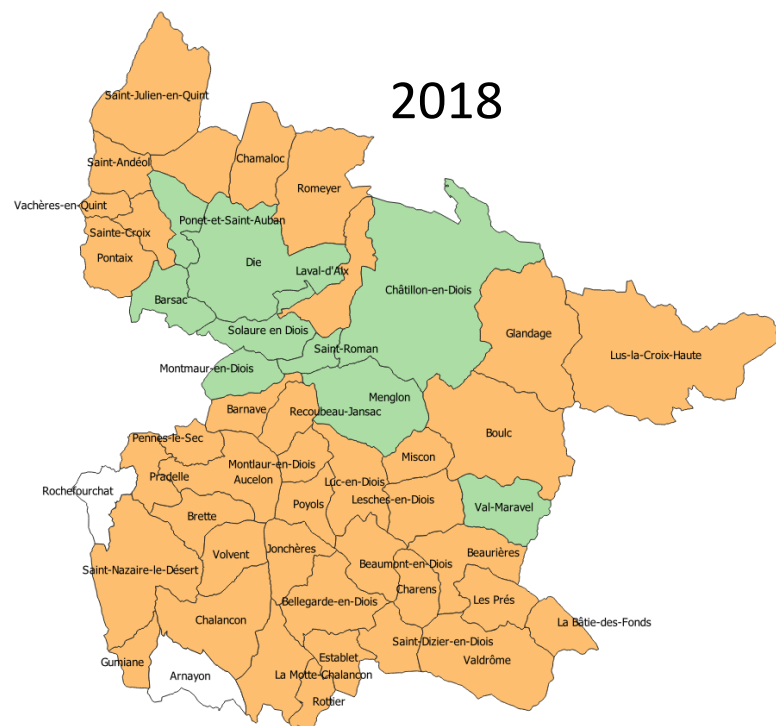
2024



 en cours
 en partie
 nc
 non
 oui

2018

☒ en cours
☐ nc
☐ non
☐ oui



Animation

Rôle du service mutualisé

- Avoir un lieu d'échanges via la commission
- Faciliter la transmission de la connaissance
- Soutenir le fonctionnement des communes
- Permettre de répondre aux obligations réglementaires
- Avoir une interface unique / porter la voix des communes rurales

Depuis la fin de l'obligation du transfert :

- Souhait de la commission de continuer un service mutualisé
- Avec une démarche commune, basée sur une charte,
- En élargissant aux autres usages
- Pour répondre aux enjeux à venir

Perspectives : Convention de mutualisation, basée sur une charte communes/CCD, calée sur la durée du contrat Eau & Climat

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

CONSTATS - ENJEUX

Des questions ?



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

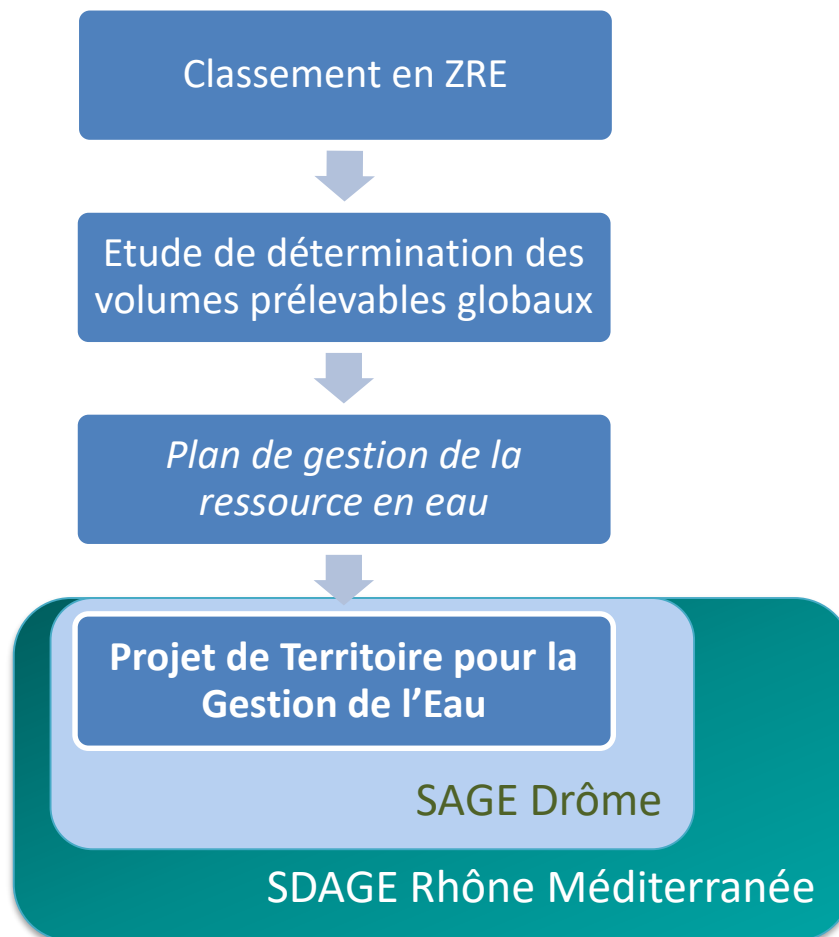
DEMARCHE PTGE



EVOLUTION DE LA GESTION QUANTITATIVE

VERS UNE ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La démarche PTGE



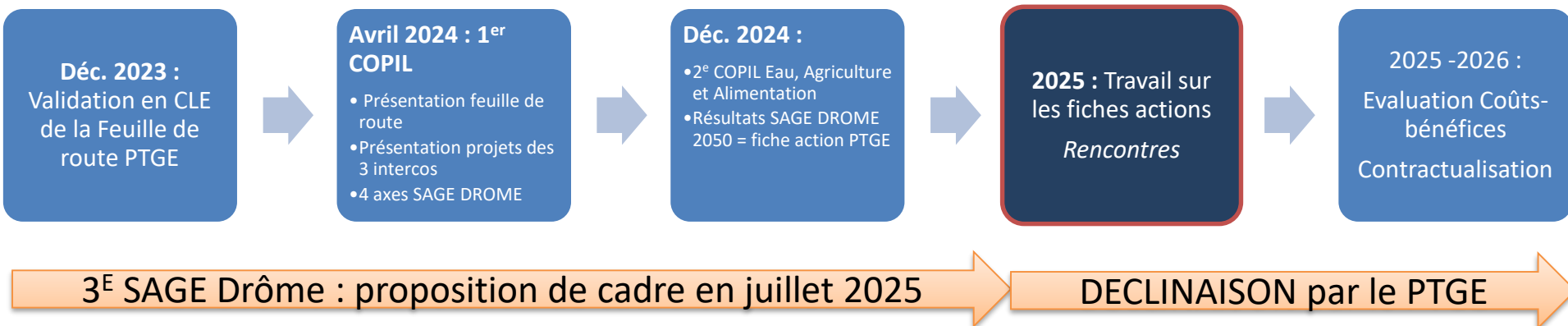
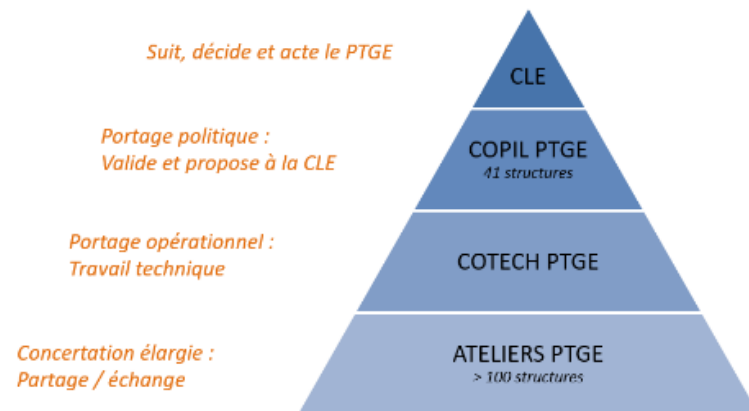
contrat
Eau & Climat

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

RAPPEL DEMARCHE PTGE

PTGE Drôme :

- ✓ Engagement 1 COPIL / 6 mois
- ✓ Plan d'actions 6 ans : 2026-2031
- ✓ Concertation en cours jusqu'à décembre 2025
- ✓ Validation prévue février 2026



3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

CADRE EN CONSTRUCTION

PTGE Drôme : 2026-2031

- Fiches actions issues de la concertation SAGE DROME 2050
 - AEP, Urbanisme, Agriculture, Forêt, Alluvial, Industrie
 - 4 axes Sobriété – Résilience – Partage – Stockage

- Plan d'action Eau SCoT Vallée de la Drôme aval
- Programmation GEMA SMRD
- Corédaction avec les porteurs de projet

Document référence : Stratégie d'adaptation BV Drôme (juin 24)

[illegible]

39 fiches-actions :

- 19 : AEP & Urbanisme
- 8 : agriculture
- 6 : transversales
- 4 : alluvial
- 2 : forêt

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

SUR LA TABLE

- **3 fiches action PTGE : urbanisme & AEP**

- Assurer que le développement économique du territoire prenne en compte la question de la disponibilité de l'eau : actuel et futur
- Repenser l'offre touristique du bassin versant pour limiter la pression en période sensible
- Assurer une prise en compte des enjeux du changement climatique par les documents d'aménagement du territoire

- **17 fiches actions PTGE : AEP**

- **5 fiches : Réseaux AEP**

- Améliorer de la connaissance sur les réseaux d'eau potable existants
- Réduire la consommation d'eau potable
- Mise en place d'outils de suivis pour les gestionnaires
- Amélioration des rendements des réseaux
- Maintien des rendements des réseaux existants

- **2 fiches : Substitutions**

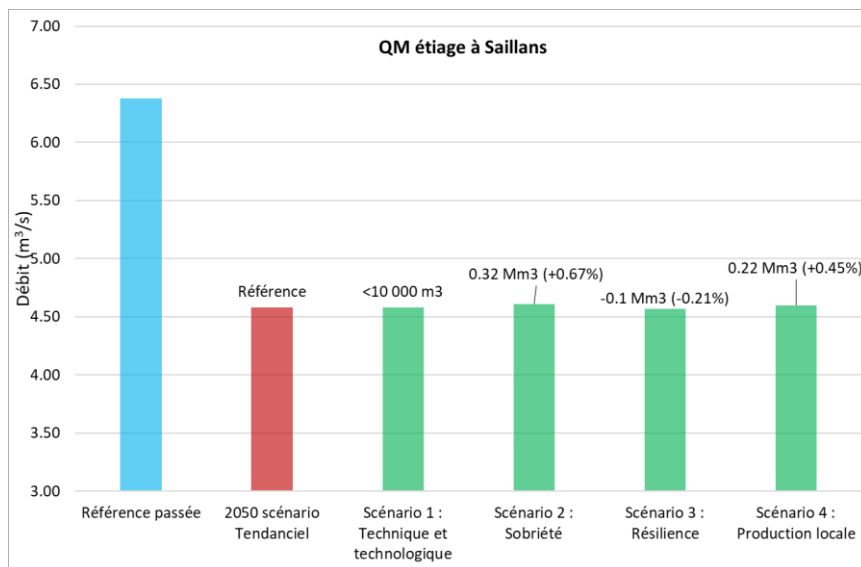
- **8 fiches : Mobilisation de nouvelles ressources**

- **2 fiches : Sécurisation par interconnexion**

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

CONCLUSIONS

- ✓ Aucun scénario ne constitue un frein significatif et global aux baisses de débit qui sont attendues du fait du changement climatique
 - Adapter les usages à moins de ressource
 - Respecter les VP pour limiter les impacts
 - Engager toute solution limitant l'impact sur les milieux



1

AXE #1

La sobriété



2

AXE #2

La résilience



3

AXE #3

Le partage



4

AXE #4

Le stockage



CONCLUSIONS

Pour l'aménagement du territoire et AEP :

- Transition en cours
- Amplifier les actions pour atteindre les différents caps
- Miser sur la sobriété
- Incertitudes à lever sur le potentiel de nouvelles ressources

A l'échelle de l'inter-usage :

- Veiller au bon partage des ressources
- Actions et trajectoires partagées : économies d'eau pour tous
- Période d'étiage très sensible avec le besoin de reporter au mieux les prélèvements vers les hautes eaux

PTGE et Contrat Eau & Climat :

- Outils financiers à disposition pour assumer ces actions
- Porter collectivement le programme d'actions

3^{ème} COMITE PILOTAGE – PTGE VALLEE DE LA DRÔME

PROCHAINES ETAPES

1^{er} juillet : avis de la CLE sur le projet de SAGE

4^e COPIL fin d'année 2025

Validation PTGE fin 2025 – début 2026





MERCI DE VOTRE ATTENTION



EVOLUTION DE LA GESTION QUANTITATIVE

RAPPEL DU CONTEXTE

Les **zones de répartition des eaux (ZRE)** sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement (CE), comme des "**zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins**".

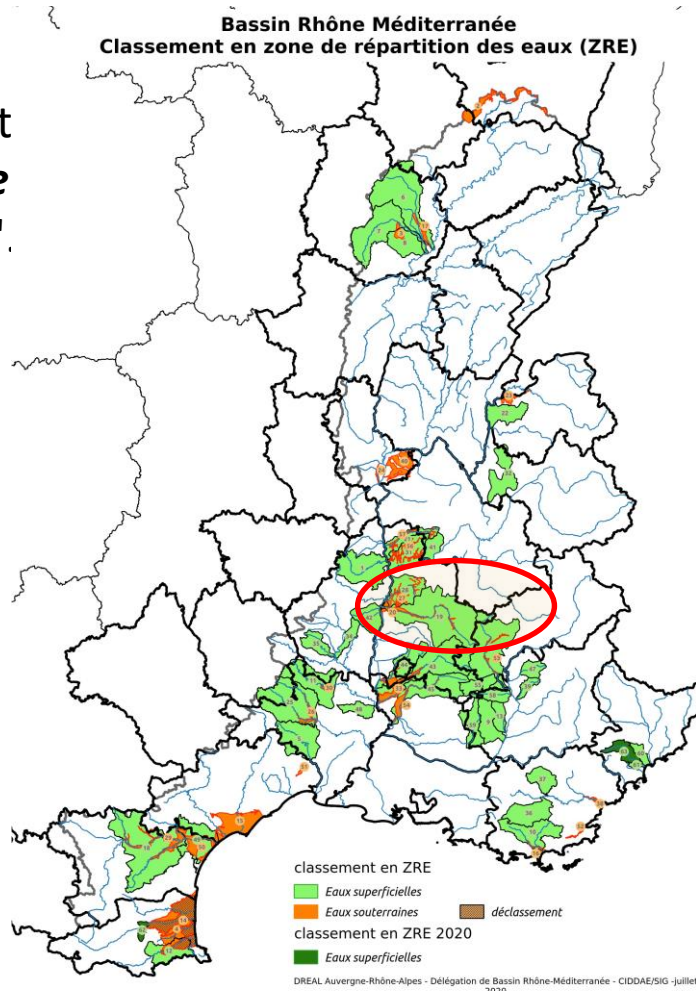
Classement en ZRE



Etude de détermination des volumes prélevables globaux



Plan de gestion de la ressource en eau

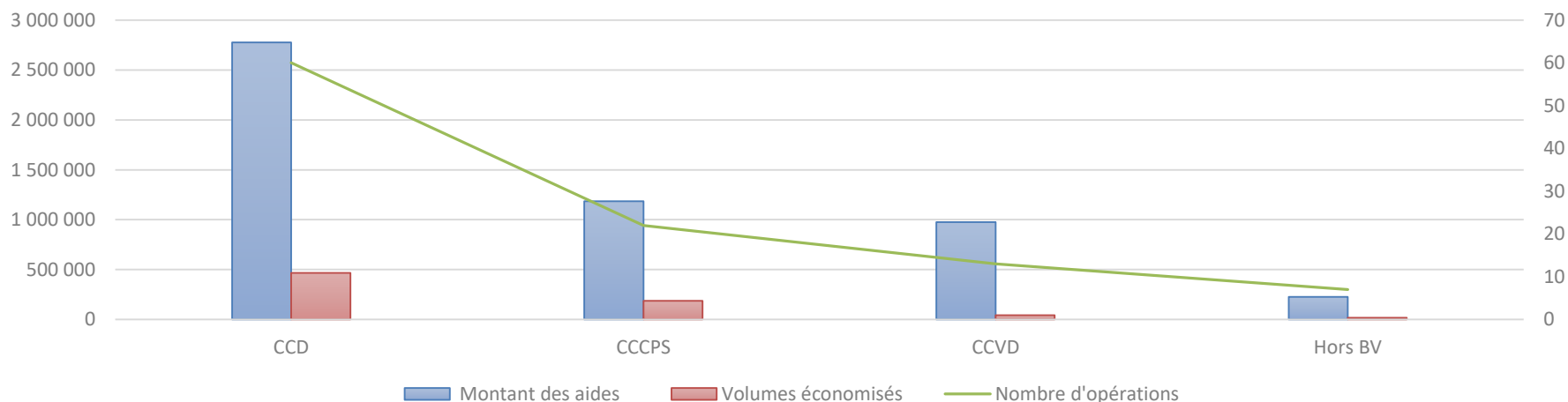


PTGE : réunion de travail AEP & Urbanisme

BILAN 10 ans de PGRE

Focus sur les financements Agence de l'Eau sur le bassin 2013-2023

AIDES AERMC - BV DROME - 2013-2023



Secteurs	Montant des aides	Volumes économisés	Nombre d'opérations
CCD	2 776 236 €	466 989	60
CCCPS	1 185 475 €	187 997	22
CCVD	976 079 €	43 283	13
Hors BV	226 816 €	18 760	7